

Nouvel exemple de réaction allergique grave après piquêre de guêpe

par M. LECLERCQ

Collaborateur du Laboratoire de Zoologie Générale, Institut Agronomique de Gembloux

On a toujours remarqué que les accidents provoqués par les piquêres de guêpes sont plus fréquents en juillet-août. Cela s'explique aisément par le fait que cette période de plein été correspond au moment où la population d'ouvrières est le plus dense dans les nids et que leur activité et leur agressivité sont favorisées par la chaleur.

Tout récemment (21 août 1964), Mme X... est amenée d'urgence à mon cabinet de consultation. A peine arrivée, elle se sent faiblir et doit être immédiatement couchée. Elle a été piquée 1/4 heure auparavant par une guêpe (*Vespula germanica* ♀) et présente un prurit généralisé, de l'œdème des paupières et de la face, poulx filant, hypotendu, une urticaire géante au niveau du cou, des aisselles, de la région périnéale et des cuisses, avec état nauséux et vertigineux...

Les veines paraissant peu accessibles, elle reçoit immédiatement une piquêre intra-musculaire profonde de Solu-Dacortine (25 mg de succinate de prednisolone) et de 10 cc de Calcistine (600 mg de gluconate calcique + 25 mg de pyrrolidyl-aethyl-phényl-benzylamin-hydrochloric.).

Cette thérapeutique provoque rapidement la disparition de cet état de choc anaphylactique.

On relève dans les antécédents de cette femme de 41 ans un *Hydroa vacciniforme*, éruption érythémato-bulleuse récidivant chaque printemps dès les premiers rayons de soleil qui peut être considérée comme la signature d'un terrain allergique. Notons en outre qu'il y a environ un mois et demi, elle avait déjà reçu une piquêre de guêpe au bras avec simple réaction locale urticarienne. Ce 21 août 1964, nouvelle piquêre au bras dont elle décrit avec précision la succession des phénomènes :

prurit généralisé immédiat et intense, bourdonnement d'oreilles, sensation de gonflement de la tête, apparition d'urticaire géante, état vertigineux, nauséux, sensation d'oppression, état de faiblesse extrême qui l'oblige à se coucher. Ce tableau alarmant s'est installé en un quart d'heure.

Pour compléter le traitement d'attaque, nous avons prescrit en outre du calcium *per os* et de la Calcistine dragées; il nous a paru prudent de remettre à cette personne une ampoule de Solu-Dacortine et de Calcistine pour injecter immédiatement en cas de nouvelle piquêre.

Nous ne reviendrons pas ici sur le problème des piquêres d'insectes venimeux et leur thérapeutique, déjà traité antérieurement (Leclercq et Lecomte, 1961; Leclercq, 1963). Il nous paraît utile d'attirer l'attention de nos confrères qui doivent prévoir dans leur trousse d'urgence les médicaments indispensables pour traiter efficacement ces accidents parfois rapidement mortels.

Les piquêres de guêpes peuvent aussi provoquer des accidents de roulage; ainsi, il y a peu de temps, le récit suivant a été diffusé par la radio française : dans les Landes, un vieillard circulant à triporteur est piqué à la face par une guêpe frelon; il perd le contrôle de son véhicule qui va se jeter violemment contre un arbre. Le conducteur a été tué sur le coup.

BIBLIOGRAPHIE

- LECLERCQ, M. et LECOMTE, J., 1961. — Les accidents allergiques provoqués par les insectes. *Rev. méd. Liège*, 16, 109-115.
- LECLERCQ, M., 1963. — Les piquêres d'insectes venimeux, les différents types d'accidents et leur thérapeutique. *Ann. Soc. belge Méd. trop.*, 1, 53-60.